

Réunion du 5 avril 2019

objet : Compte administratif 2018 – Budget 2G

Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats du compte administratif 2018 pour le budget 2G.

1. Section de fonctionnement

En 2018 les crédits votés en fonctionnement s'élevaient à 2 323 262,00€.

Le compte administratif fait apparaître un résultat négatif de 19 721,82€. Ce déficit s'explique par la location des infrastructures Orange.

Pour mémoire, les recettes commerciales que le réseau Très Haut Débit (THD) génère doivent permettre de rémunérer le régisseur et de couvrir le coût de location des infrastructures (Orange notamment).

Cependant l'avancement du déploiement du réseau THD n'a pas permis en 2018 de générer des recettes commerciales suffisante pour couvrir le coût de location des fourreaux Orange, qui eux, tend à s'accroître avec l'avancement du déploiement.

Néanmoins, en fin d'année 2018, les Opérateurs Bouygues, SFR et Free ont contractualisé pour venir sur le réseau Eurois. Ainsi en 2019, l'arrivée des OCEN et la livraison massive de prises FttH généreront des recettes qui permettront de ne plus faire peser les locations d'infrastructures sur la section de fonctionnement.

2. Section d'investissement

En 2018 les crédits votés en investissement s'élevaient à 53 749 524,95€.

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de 6 768 632,47€. Cet excédent s'explique par la compilation de deux composantes.

En premier lieu, la perception du FSN. En effet, les années précédentes, le compte administratif du budget 2G faisait apparaître un résultat déficitaire en moyenne de 1,5M€ dû au décalage dans la perception du Fonds pour une Société Numérique. La contractualisation avec la Caisse des Dépôts et Consignation en février 2018, a permis au syndicat de demander le versement du premier jalon qui comptabilise l'ensemble des travaux effectués au titre de 2018 et des années antérieures.

Memorandum Versement FSN – Paiement après service fait

Jalon FttH : versement sur la base des prises commercialisables

Jalon MeD : à la fin des travaux de montée en débit

Jalon collecte : sur la base du linéaire construit dument justifié

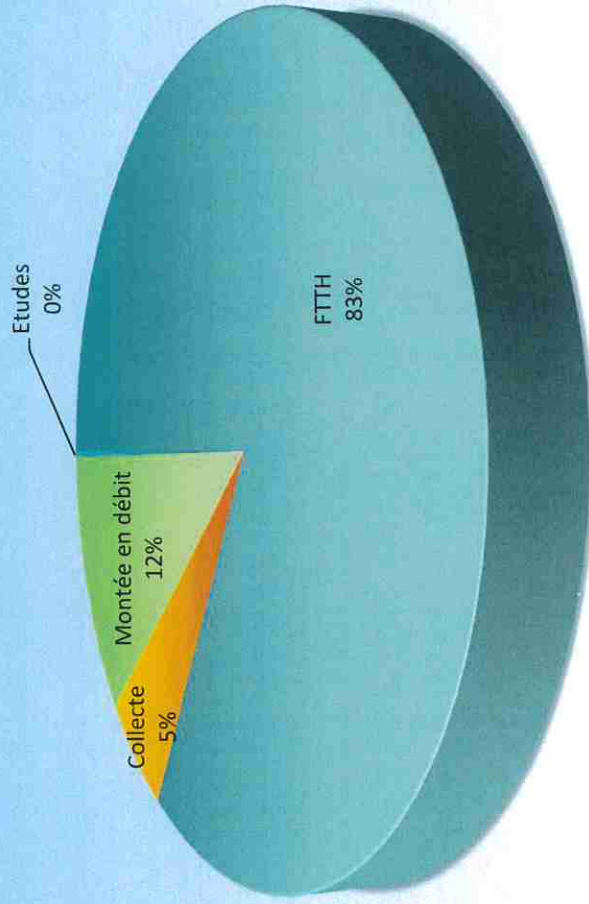
Jalon Etudes : sur la base des factures payées dument justifiées

En second lieu, les modalités de versement de la subvention par le Conseil Départemental. En effet, le calendrier de versement prévoyait 10M€ sur l'exercice 2018.

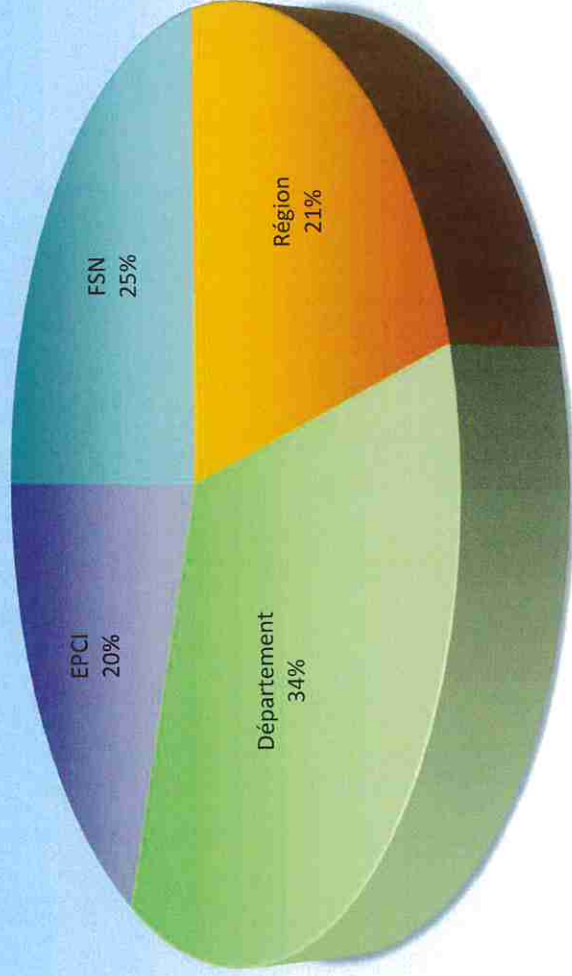
RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2018
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018	Section de fonctionnement	1 564 350,92	1 544 629,10	-19 721,82
	Section d'investissement	20 482 926,58	29 564 578,51	9 081 651,93
	Total des sections	22 047 277,50	31 109 207,61	9 061 930,11
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2017)	Section de fonctionnement (002)	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement (001)	2 313 019,46	0,00	-2 313 019,46
RESULTAT DE CLOTURE 2018	Section de fonctionnement	1 564 350,92	1 544 629,10	-19 721,82
	Section d'investissement	22 795 946,04	29 564 578,51	6 768 632,47
	Total des sections	24 360 296,96	31 109 207,61	6 748 910,65
RESTES A REALISER 2018 A REPORTER EN 2019	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total des sections	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE 2018		24 360 296,96	31 109 207,61	6 748 910,65

Bilan 2018 - Dépenses



Bilan 2018 - Recettes



Il est donc proposé d'adopter la délibération suivante :

Délibération n°2019-014

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 5 avril 2019

objet : Compte administratif 2018 – Budget 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 5 avril 2019 à l'Hôtel du Département à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Le Président s'étant retiré de l'assemblée et ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales

- d'adopter le compte administratif 2018 du budget 2G dont les résultats sont les suivants en mouvements budgétaires :

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2018
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018	Section de fonctionnement	1 564 350,92	1 544 629,10	-19 721,82
	Section d'investissement	20 482 926,58	29 564 578,51	9 081 651,93
	Total des sections	22 047 277,50	31 109 207,61	9 061 930,11
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2017)	Section de fonctionnement (002)	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement (001)	2 313 019,46	0,00	-2 313 019,46
RESULTAT DE CLOTURE 2018	Section de fonctionnement	1 564 350,92	1 544 629,10	-19 721,82
	Section d'investissement	22 795 946,04	29 564 578,51	6 768 632,47
	Total des sections	24 360 296,96	31 109 207,61	6 748 910,65
RESTES A REALISER 2018 A REPORTER EN 2019	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total des sections	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE 2018		24 360 296,96	31 109 207,61	6 748 910,65

AFFECTATION DU RESULTAT 2018

		DEPENSES	RECETTES
AFFECTATION DES RESULTATS 2018 EN 2019 (BS)	Section d'investissement		
	001		6 768 632,47
	1068		
	Section de fonctionnement		
	002	19 721,82	

- d'affecter l'excédent d'investissement de l'exercice 2018 s'élevant à un montant total de 6 768 632,47€ en recette d'investissement, au compte 001 " solde d'exécution de la section d'investissement reporté" de l'exercice 2019 ;
- de reporter le résultat déficitaire de fonctionnement de 19 721,82€ au compte 002 "résultat de fonctionnement reporté".

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 28
- Collège Conseil Départemental : 12
- Collège Conseil Régional : 0

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 5 avril 2019

Pour extrait conforme



Le Président

Frédéric DUCHÉ